

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**

**Délibération du conseil municipal**

**ACTE N° CM-20191210-023**

**du 10 décembre 2019**

**n°023**

**page 1/2**

**EXTRAIT :**



**Nombre de membres en exercice : 39**

**PRESENTS ( 28 ) :** JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, C. FARINEAU, B. ROUSSENQUE, D. BEAUDEUX, JP. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, N. CASSAN FAUX, E. AZIHARI, F. BRAILLARD, Y. ERGÜL, H. PREHER, T. BAUDIN, K. WEINLAND, P. BARAUDON, F. MÉRY, Y. GANIVELLE, E. AUDEBERT, L. BRARD, C. PAILLER, S. LANSARI CAPRAZ, D. CROCHARD

**POUVOIRS ( 8 ) :** 1. J. DUMAS donne pouvoir à JP. ABELIN  
2. A. BEN DJILLALI donne pouvoir à M. LAVRARD  
3. JC. GAILLARD donne pouvoir à J. MELQUIOND  
4. A. LAURENDEAU donne pouvoir à L. RABUSSIER  
5. G. MESLEM donne pouvoir à P. MIS  
6. M. MONTASSIER donne pouvoir à AF. BOURAT  
7. E. FARHAT donne pouvoir à M. BEN EMBAREK  
8. G. MICHAUD donne pouvoir à K. WEINLAND

**EXCUSES (2) :** M. METAIS, L. GUILLARD

**Nom du secrétaire de séance : Françoise BRAUD**

**RAPPORTEUR : Monsieur Mohamed BEN EMBAREK**

**OBJET : Jeunesse - Attribution de bourses mobilité internationale**

*La commune de Châtellerault soutient les jeunes à travers différents dispositifs pour la réalisation de leurs projets. Elle souhaite également faciliter leurs démarches de mobilité internationale, notamment pour les jeunes issus de familles modestes, qui veulent continuer leurs études, accéder à un stage ou à une expérience professionnelle, dans le cadre d'un parcours d'insertion à l'étranger.*

*A ce titre deux demandes ont été déposées par :*

- **Bren AUDEBERT**, étudiant à l'IUT de Châtellerault département Technique de Commercialisation. Bren va faire un stage de 8 semaines au sein d'une association « Human Care Hands Fondation » à Londres. En qualité de concepteur développeur du site web, il est en charge de renforcer la communication de l'association sur les réseaux et sur le site internet. Il sollicite une aide de la ville pour le transport dans le cadre de ce projet.*
- **Fanny LONGEAU**, étudiante en 3ème année de licence à l'Université de Poitiers. Fanny part dans le cadre d'Erasmus+ suivre un semestre de formation à la faculté de philologie ( Étude historique d'une langue par l'analyse critique des textes) à Valence en Espagne. Elle étudie la traduction et la communication. Elle sollicite une aide de la ville pour le transport dans le cadre de ce projet.*

\* \* \* \* \*

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**

**Délibération du conseil municipal**

**ACTE N° CM-20191210-023**

**du 10 décembre 2019**

**n°023**

**page 2/2**

**VU** l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) indiquant que le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

**VU** les articles L.1115-1 et suivants du C.G.C.T. concernant l'action extérieure des collectivités locales,

**VU** la modification du règlement du dispositif « mobilité internationale jeunesse » adopté par délibération n° 28 du conseil municipal du 23 juin 2016,

**VU** l'avis favorable de la commission d'attribution réunie le 21 octobre 2019,

**CONSIDERANT** l'intérêt local du dispositif "programme formation mobilité internationale jeunesse" de la commune de Châtellerault,

**CONSIDERANT** qu'il est opportun de soutenir les jeunes dans leur parcours vers l'emploi, leurs projets de formation et notamment leurs projets de mobilité internationale,

**CONSIDERANT** que les jeunes remplissent les critères d'attribution,

Le conseil municipal ayant délibéré, décide d'attribuer, dans le cadre des bourses « mobilité internationale jeunesse » :

- 250 € à **Bren AUDEBERT**
- 250 € à **Fanny L ONGEAU**

Les montants des dépenses seront imputés sur la ligne budgétaire 048.1/6714/4400

E. AUDEBERT intéressé ne prend pas part au vote.

**Vote : Adopté à l'unanimité**

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (E. AUDEBERT)

Pour ampliation,  
Pour le maire et par délégation,  
La responsable du service juridique  
Nadège GROLLIER

